

2024-05-08  
2023-1558  
**(Container)**



# Aspect™ Herbicide

GROUP	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

- Contains Picloram and 2,4-D
- Aspect Herbicide is for use on rights-of-way only to control unwanted brush and broadleaf weeds.

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING  
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

ACTIVE INGREDIENTS: Picloram, present as triisopropanolamine salt 97.5 g/L  
2,4-D, present as choline salt 360 g /L  
Solution

REGISTRATION NO. 31641 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

**WARNING – EYE IRRITANT**

NET CONTENTS: 1 L - bulk

**Corteva Agriscience Canada Company**  
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE  
Calgary, AB  
T2C 5G9  
1-800-667-3852

™Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

**PRECAUTIONS**  
**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**  
**CAUSES EYE IRRITATION**  
**HARMFUL IF SWALLOWED**  
**DO NOT GET IN EYES**  
**AVOID CONTACT WITH EYES, SKIN AND CLOTHING**

**PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT**

Do not apply this product in a way that this product will contact workers or other persons, either directly or through drift. Only handlers (mixers, loaders and applicators) wearing personal protective equipment may be in the area being treated during application. See **DIRECTIONS FOR USE** for crop specific REIs.

**Ground and Aerial**

When handling more than 265 kg ae/day of 2,4-D (736 L product per day), workers must use a closed system.

- When mixing/loading, wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks, shoes and **goggles or face shield**. Rinse gloves before removal.
- When applying or during clean-up and repair, wear coveralls over a long sleeved shirt, long pants, chemical resistant gloves, socks and shoes. Rinse gloves before removal.
- Gloves are not required during application when the applicator is in an enclosed tractor or in an enclosed airplane cockpit.

**Application using Aerial Equipment**

- Applicators must wear coveralls over a long-sleeved shirt and long pants. Chemical-resistant gloves must also be worn during clean-up and repair activities.
- No human flaggers are permitted.

**Application using Groundboom Equipment**

- Applicators must wear coveralls over a long-sleeved shirt and long pants. Chemical-resistant gloves must also be worn during clean-up and repair activities.

**Application using Backpack Equipment (including low volume, directed stem applications) or Rights-of-Way Equipment (including high volume handheld equipment such as hose & handgun and lance-type right-of way sprayers)**

- Applicators must wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants and chemical-resistant gloves.
- Solution for annual and broadleaf plant control must have a minimum dilution volume of 100L/ha.

Refer to Directions for Use section for any additional requirements.

**MIXING**

**Mechanical Transfer System**

**10 & 20 L containers:** Manufacturers are required to incorporate a built-in plastic spout on the containers, to minimize spillage and exposure.

**Containers larger than 20 L:** Use a transfer system that avoids open pouring when transferring the liquid concentrate from such containers into the spray tank.

**OPERATOR USE PRECAUTIONS**

- Wear freshly laundered clothing and clean protective equipment daily.
- Rinse gloves before removal.
- Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the toilet.
- If herbicide penetrates clothing remove immediately; then wash thoroughly and put on clean clothing. Throw away clothing and other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with this product's concentrate.

- After using this product, remove clothing and launder separately and promptly and thoroughly wash hands and exposed skin with soap and water. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash personal protective equipment separate from household laundry.
- After work, remove all clothing and shower using soap and water.

### **PHYSICAL OR CHEMICAL HAZARDS**

**COMBUSTIBLE.** Keep away from heat and open flame. Do not cut or weld container.

### **FIRST AID**

**Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.**

**If swallowed:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**If on skin or clothing:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**If inhaled:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

**If in eyes:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

### **TOXICOLOGICAL INFORMATION**

If burn is present, treat as any thermal burn, after decontamination. No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient. 2,4-D may cause severe irritation to the eyes. Overexposure to 2,4-D may cause coughing, burning, dizziness or temporary loss of muscle coordination. Other possible effects of overexposure include fatigue, muscle weakness or nausea. Treat symptomatically.

### **AGRICULTURAL CHEMICAL**

Do not ship or store with food, feeds, drugs or clothing.

### **ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS**

- Picloram is persistent and will carryover. It is recommended that any products containing picloram not be used in areas treated with this product during the previous season.
- Toxic to aquatic organisms and non-target terrestrial plants.
- Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.
- This product will harm other broadleaved plants in the vicinity of the treatment area.
- If applying this product using a backpack sprayer (including low volume, directed stem applications) or Rights-of-Way Equipment (including high volume handheld equipment such as hose & handgun and lance-type right-of way sprayers), do not directly spray or allow the spray to drift onto ornamentals or gardens.
- Do not spray exposed roots of trees and ornamentals.

### **LEACHING**

This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination.

### **RUNOFF**

- To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
- Avoid application when heavy rain is forecast.

- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

### **STORAGE**

Store this product away from food or feed. Do not store Aspect Herbicide near food, feedstuffs, fertilizers, seeds, insecticides, fungicides or other pesticides or herbicides intended to be used on picloram sensitive crops.

### **DISPOSAL**

#### **Recyclable containers**

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial/territorial requirements.

#### **Returnable containers**

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial/territorial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial/territorial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

(Booklet)



# Aspect™ Herbicide

GROUP	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

- Contains Picloram and 2,4-D
- Aspect Herbicide is for use on rights-of-way only to control unwanted brush and broadleaf weeds.

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING  
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

ACTIVE INGREDIENTS: Picloram, present as triisopropanolamine salt 97.5 g/L  
2,4-D, present as choline salt 360 g /L  
Solution

REGISTRATION NO. 31641 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

**WARNING – EYE IRRITANT**

NET CONTENTS: 1 L - bulk

**Corteva Agriscience Canada Company**  
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE  
Calgary, AB  
T2C 5G9  
1-800-667-3852

™Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

**PRECAUTIONS**  
**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**  
**CAUSES EYE IRRITATION**  
**HARMFUL IF SWALLOWED**  
**DO NOT GET IN EYES**  
**AVOID CONTACT WITH EYES, SKIN AND CLOTHING**

**PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT**

Do not apply this product in a way that this product will contact workers or other persons, either directly or through drift. Only handlers (mixers, loaders and applicators) wearing personal protective equipment may be in the area being treated during application. See **DIRECTIONS FOR USE** for crop specific REIs.

**Ground and Aerial**

When handling more than 265 kg ae/day of 2,4-D (736 L product per day), workers must use a closed system.

- When mixing/loading, wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks, shoes and **goggles or face shield**. Rinse gloves before removal.
- When applying or during clean-up and repair, wear coveralls over a long sleeved shirt, long pants, chemical resistant gloves, socks and shoes. Rinse gloves before removal.
- Gloves are not required during application when the applicator is in an enclosed tractor or in an enclosed airplane cockpit

**Application using Aerial Equipment**

- Applicators must wear coveralls over a long-sleeved shirt and long pants. Chemical-resistant gloves must also be worn during clean-up and repair activities.
- No human flaggers are permitted.

**Application using Groundboom Equipment**

- Applicators must wear coveralls over a long-sleeved shirt and long pants. Chemical-resistant gloves must also be worn during clean-up and repair activities.

**Application using Backpack Equipment (including low volume, directed stem applications) or Rights-of-Way Equipment (including high volume handheld equipment such as hose & handgun and lance-type right-of way sprayers)**

- Applicators must wear coveralls over a long-sleeved shirt, long pants and chemical-resistant gloves.
- Solution for annual and broadleaf plant control must have a minimum dilution volume of 100L/ha.

Refer to Directions for Use section for any additional requirements.

**MIXING**

**Mechanical Transfer System**

**10 & 20 L containers:** Manufacturers are required to incorporate a built-in plastic spout on the containers, to minimize spillage and exposure.

**Containers larger than 20 L:** Use a transfer system that avoids open pouring when transferring the liquid concentrate from such containers into the spray tank.

**OPERATOR USE PRECAUTIONS**

- Wear freshly laundered clothing and clean protective equipment daily.
- Rinse gloves before removal.
- Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the toilet.
- If herbicide penetrates clothing remove immediately; then wash thoroughly and put on clean clothing. Throw away clothing and other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with this product's concentrate.

- After using this product, remove clothing and launder separately and promptly and thoroughly wash hands and exposed skin with soap and water. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash personal protective equipment separate from household laundry.
- After work, remove all clothing and shower using soap and water.

### **PHYSICAL OR CHEMICAL HAZARDS**

**COMBUSTIBLE.** Keep away from heat and open flame. Do not cut or weld container.

### **FIRST AID**

**Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.**

**If swallowed:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**If on skin or clothing:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**If inhaled:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

**If in eyes:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

### **TOXICOLOGICAL INFORMATION**

If burn is present, treat as any thermal burn, after decontamination. No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient. 2,4-D may cause severe irritation to the eyes. Overexposure to 2,4-D may cause coughing, burning, dizziness or temporary loss of muscle coordination. Other possible effects of overexposure include fatigue, muscle weakness or nausea. Treat symptomatically.

### **AGRICULTURAL CHEMICAL**

Do not ship or store with food, feeds, drugs or clothing.

### **ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS**

- Picloram is persistent and will carryover. It is recommended that any products containing picloram not be used in areas treated with this product during the previous season.
- Toxic to some aquatic organisms and non-target terrestrial plants.
- Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.
- This product will harm other broadleaved plants in the vicinity of the treatment area.
- If applying this product using a backpack sprayer (including low volume, directed stem applications) or Rights-of-Way Equipment (including high volume handheld equipment such as hose & handgun and lance-type right-of way sprayers), do not directly spray or allow the spray to drift onto ornamentals or gardens.
- Do not spray exposed roots of trees and ornamentals.

### **LEACHING**

This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination.

### **RUNOFF**

- To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
- Avoid application when heavy rain is forecast.

- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

## **STORAGE**

Store this product away from food or feed. Do not store Aspect Herbicide near food, feedstuffs, fertilizers, seeds, insecticides, fungicides or other pesticides or herbicides intended to be used on picloram sensitive crops.

## **DISPOSAL**

### **Recyclable Containers**

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial/territorial requirements.

### **Returnable Containers**

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial/territorial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial/territorial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

## **DIRECTIONS FOR USE**

Many methods of application are possible. The method chosen should be appropriate to the environmental, vegetative and other site conditions. **Read all precaution statements before using this product.** For more information or help, contact your local Corteva Agriscience Canada representative.

## **GENERAL USE PRECAUTIONS**

Certain environmental conditions may increase the potential for herbicides to move in water, through the soil and enter an underlying aquifer<sup>1</sup>. These environmental conditions include:

- Soils that are very permeable (textures of sandy loam to sand) throughout the entire profile and which also have an underlying shallow aquifer.
- Soils containing sinkholes over limestone bedrock.
- Surfaces composed of severely fractured rock or unconsolidated gravels and underlaid with an aquifer.

The above conditions may permit direct movement of herbicides, including those containing picloram, to underlying aquifers.

Where any of the above environmental conditions exist, users are advised not to use either directed or broadcast foliage or aerial foliar application methods. Alternative cut surface methods of application should be chosen. These methods include tree injection, frill or girdle and cut stump treatments.

To help identify areas of concern, a Corteva Agriscience Canada representative can be contacted for additional information and assistance towards doing site inspections.

- Do not apply more than once per year.
- As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, **DO NOT** use to control aquatic pests.

- DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

### **Restricted Entry Interval (REI)**

- For non-crop areas, do not enter or allow worker entry into treated areas until sprays have dried.
- For the use as a direct injection into treated plants: Restricted-entry interval is not required when picloram is directly injected into treated plants.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation and areas of human activity (houses, cottages, schools and recreational areas) is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

### **Field sprayer application**

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

### **Aerial application**

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Reduce drift caused by turbulent wingtip vortices. Nozzle distribution along the spray boom length MUST NOT exceed 65% of the wing- or rotorspan.

### **Sensitive Plants**

Most broadleaved plants are very sensitive to picloram. Care should be taken to avoid spraying desirable broadleaved plants during both growing and dormant periods. Aspect Herbicide, without a drift control additive or approved application system, should not be applied to the foliage of target vegetation near areas planted to crops such as beans (including soybeans), potatoes, tobacco, grapes, tomatoes, flowers, ornamental shrubs and trees or other desirable broadleaved crops. In addition, care should be taken to avoid contaminating soil in which sensitive crops will be grown. Clippings from vegetation which has been treated with Aspect Herbicide should not be used for composting or mulching, nor should the manure from animals grazing treated areas be used around susceptible plants, because picloram residues pass through the animal unchanged and are still herbicidally active.

### **PREHARVEST/GRAZING INTERVALS**

When a right-of-way is to be grazed by animals do not apply Aspect Herbicide at rates exceeding 11.5 L/ha and follow the following grazing withholds:

- Do not allow lactating dairy animals to graze the treated areas within 7 days after application.
- Do not harvest forage or cut hay within 30 days after application.
- Withdraw meat animals from treated fields at least 3 days before slaughter.

### **Sprayer Clean-Out Instructions**

To avoid injury to desirable plants, thoroughly clean equipment used to apply this product before re-use or using it to apply other chemicals.

1. Immediately after spraying, completely drain the sprayer tank. Any contamination on the outside of the spraying equipment should be removed by washing with clean water.
2. First rinse:
  - Spray the inside of tank with clean water and fill the sprayer with at least one tenth of the spray tank volume.
  - Agitate and circulate for 15 minutes, and flush through booms and hoses.
  - Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.

- Drain tank completely.
3. Second rinse:
- Fill the tank with clean water.
  - Add All Clear Spray Tank Decontaminator, or Clean-Out Spray Tank Cleaner, or 1 L of household ammonia (containing a minimum of 3 % ammonia) per 100 L of water, or similar tank cleaning agent as per manufacturer's recommendations while filling the tank with clean water.
  - Agitate and then flush the boom and hoses with the cleaning solution. Top up with water making sure the tank is completely full. Allow to stand for 15 minutes with agitation. Flush the solution out of the spray tank through the spray booms. Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.
  - If possible, let the solution stand in the sprayer tank and booms for an extended period of time, overnight if possible.
  - After flushing the boom and hoses, drain tank completely.
  - Remove nozzles and screens and clean separately with a cleaning agent or an ammonia solution (100 mL in 10 L water).
4. Third rinse:
- Rinse the tank with clean water and flush through the boom and hoses using at least one tenth of the spray tank volume.
  - Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.
  - Drain tank completely.

**Do not** use ammonia with chlorine bleach. Using ammonia with chlorine bleach will release a gas with a musty odour which may cause eye, nose, throat and lung irritation. Do not clean equipment in an enclosed area.

### **Tank Mixtures**

This product may be tank mixed with a fertilizer, a supplement, or with registered pest control products, whose labels also allow tank mixing, provided the entirety of both labels, including Directions For Use, Precautions, Restrictions, Environmental Precautions, and Spray Buffer Zones are followed for each product. In cases where these requirements differ between the tank mix partner labels, the most restrictive label must be followed. Do not tank mix products containing the same active ingredient unless specifically listed on this label.

In some cases, tank mixing pest control products can result in reduced pesticide efficacy or increased host crop injury. The user should contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca) for information before applying any tank mix that is not specifically recommended on this label.

## **BROADCAST GROUND APPLICATION**

### **Directions for Use**

#### **Directed Leaf-Stem Applications With Single Nozzle Application Equipment**

For control of woody plants, use 6.67 L of Aspect Herbicide in 1000 L of water and apply to woody plants after the foliage is fully developed. Maximum 1 application per year. The spray solution should thoroughly wet all plant parts including foliage and stems and should be applied when plants are actively growing to achieve the maximum control. Application made when the foliage has lost its normal green colour and vigour may not give satisfactory results.

For faster burndown of coniferous species use a recommended surfactant (such as Gateway Adjuvant, or Xiameter OFX-0309 Fluid, or any non-ionic surfactant) at the rate of 0.25% by volume (250 mL per 100 L of water). If maximum rainfastness is desired increase the rate to 0.375% (375 mL per 100 L of water).

The recommended surfactant should be added after the herbicide is thoroughly mixed. Agitate to thoroughly mix the water, surfactant and Aspect Herbicide. Apply soon after mixing. Do not prolong application for longer than 24 hours after mixing. See surfactant label for a full list of recommended rates. Some surfactants require rates ranging from 0.2 to 1%.

When applying Aspect Herbicide with ground application equipment, the spray pressure at the nozzle should be no higher than is required for penetration of the target vegetation. The spray should always be directed toward the target, away from non-target, susceptible plants and no higher than the tops of the target plants. To aid in reducing spray drift, a nozzle and pressure should be selected which produces coarse spray droplets and minimizes production of fine droplets. Do not use high spray pressures in order to reach distant vegetation.

### **Broadcast Foliage Application**

**Woody Plant Control:** Apply 11.5 L/ha of Aspect Herbicide in 200 L of total spray to control brush such as alder, birch, cedar, maple, pine, poplar, spruce and other species. Control of conifers or other hard-to-control brush species may be inconsistent. Maximum 1 application per year.

For faster burndown of coniferous species use a recommended surfactant (such as Gateway Adjuvant, or Xiameter OFX-0309 Fluid, or any non-ionic surfactant) at the rate of 0.25% by volume (250 mL per 100 L of water). If maximum rainfastness is desired increase the rate to 0.375% (375 mL per 100 L of water). The recommended surfactant should be added after the herbicide is thoroughly mixed. Agitate to thoroughly mix the water, surfactant and Aspect Herbicide. Apply soon after mixing. Do not prolong application for longer than 24 hours after mixing. See surfactant label for a full list of recommended rates. Some surfactants require rates ranging from 0.2 to 1%.

**Broadleaved Weed Control:** Apply 2.47 L/ha of Aspect Herbicide to control Canada thistle, dandelion and common yarrow. Apply 4.67 L/ha of Aspect Herbicide in 200 L of total spray volume to control broadleaved weeds such as sweet and red clover, wild carrot, common ragweed, goldenrod, dock, plantain, prickly lettuce, burdock, fleabane, vetch, leafy spurge\* and toadflax\*. Apply in the spring or early summer after growth appears. Maximum 1 application per year.

\*For control of leafy spurge and toadflax under less than optimum growing conditions, use a recommended surfactant (such as Gateway Adjuvant, or Xiameter OFX-0309 Fluid, or any non-ionic surfactant) at the rate of 0.25% by volume (e.g., 250 mL per 100 L of water). If maximum rainfastness is desired increase the rate to 0.375% (375 mL per 100 L of water). The recommended surfactant should be added after the herbicide is thoroughly mixed. Agitate to thoroughly mix the water, surfactant and Aspect Herbicide. Apply soon after mixing. Do not prolong application for longer than 24 hours after mixing. See surfactant label for a full list of recommended rates. Some surfactants require rates ranging from 0.2 to 1%.

For **broadcast** foliar applications, USE AN APPROVED DRIFT CONTROL ADDITIVE OR SYSTEM. Spray drift could cause injury to trees and other desirable broadleaved plants outside the desired treatment area and may render soil unproductive for broadleaved plants.

With ground broadcast methods of application, use no more than 207 kPa as the spraying pressure, and nozzle tips that produce large droplets.

### **Cut Surface Methods**

To control certain unwanted trees such as elm, oak, maple, hickory, beech, cherry and basswood, and conifers such as pine, cedar, hemlock, Douglas fir and Sitka spruce, apply Aspect Herbicide diluted in a 1:1.5 ratio with water or with ethylene glycol, to depress the freezing point as directed below.

For cut surface application, frill or girdle treatment, and cut stump treatment:

- Application must be conducted with backpack sprayer (or other manually pressurized handheld equipment).
- DO NOT handle more than 7.4 kg a.e. per day (20.6 L of Aspect Herbicide per day).

**Use Precautions:** When mixing Aspect Herbicide with either water or ethylene glycol, take special precautions not to spill this mixture onto the soil. When applying the 1:1.5 dilution, direct the herbicide mixture only to the cut surface area to be treated. Do not use excessive amounts of herbicide solution which would result in run-off from the cambial region onto the soil surface.

**Tree Injection Treatment:** Inject 1 millilitre of the dilute solution through the bark at intervals of 75 mm between edges of the injector wound. The injections should be made completely around the tree at any convenient height with appropriate equipment.

**Frill or Girdle Treatment:** (Hack and Squirt) Make a single girdle or series of overlapping cuts (frills) through the bark completely around the tree at a convenient height. Thoroughly wet the cut surface with the 1:1.5 diluted solution applied with a squeeze bottle or similar equipment.

**Cut Stump Treatment:** Paint or spray the 1:1.5 diluted solution onto the exposed freshly cut stump. Care should be taken to ensure that the entire circumference or cambial layer of the outside of the stump is treated.

All of the above cut surface methods may be used successfully at any season except during periods of heavy sap flow of certain species such as red maple. For this species, injections or wounds should overlap, and applications should be timed to avoid sap flow periods.

## **BROADCAST AERIAL APPLICATION**

### **Directions for Use**

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. **Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.**

Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices

### **Use Precautions**

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the *National Aerial Pesticide Application Manual*, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides.

### **Operator Precautions**

Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.

It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and the mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

### **Product Specific Precautions**

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-800-667-3852 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative. Application of this specific product must meet and/or conform to the following:

**Volume:** To control unwanted brush on rights-of-way, apply 11.5 L/ha of Aspect Herbicide per hectare in a total spray volume of 150 to 200 L/ha. For aerial application to other industrial sites such as military training areas, lower delivery volumes can be considered, depending on brush species, height and density. Sprays should be applied following full leaf development and during periods of active growth for best results. Late summer application or application during dry weather when the plants are not actively growing may result in unsatisfactory control.

Maximum 1 application per year.

For faster burndown of coniferous species use a recommended surfactant (such as Gateway Adjuvant, or Xiameter OFX-0309 Fluid, or any non-ionic surfactant) at the rate of 0.25% by volume (250 mL per 100 L of water). If maximum rainfastness is desired increase the rate to 0.375% (375 mL per 100 L of water). The recommended surfactant should be added last after the herbicide is thoroughly mixed. Agitate to thoroughly mix the water, surfactant and Aspect Herbicide. Apply soon after mixing. Do not prolong application for longer than 24 hours after mixing. See surfactant label for a full list of recommended rates. Some surfactants require rates ranging from 0.2 to 1%.

Apply Aspect Herbicide at the 11.5 L/ha rate to control brush species such as alder, birch, cedar, maple, pine, poplar, spruce and other species. Control of conifers or other hard-to-control brush species may be inconsistent.

- **USE AN APPROVED DRIFT CONTROL ADDITIVE OR SYSTEM.** Spray drift could cause injury to trees and other desirable broadleaved plants outside the desired treatment area and may render soil unproductive for broadleaved plants.
- Avoid direct applications to any body of water. Do not contaminate water through spray drift or by cleaning of equipment or disposal of wastes.
- With the aerial broadcast method of application, a minimum volume of 150 L/ha should be used and no more than 207 kPa as the spraying pressure. Avoid placing nozzles where spray will enter wing tip vortices.
- Do not apply this product directly to, or otherwise permit it to come into direct contact with desirable crops or other desirable broadleaved plants or non-target species and do not permit spray mists to drift onto them.
- Coarse sprays are less likely to drift, use only nozzles or nozzle configurations which minimize the production of fine spray drops. Do not angle nozzles forward into the airstream and do not increase spray volume by increasing nozzle pressure. When spraying, avoid combination of pressure and nozzle type that will result in fine particles (mist) which are more likely to drift. A spray thickening agent or drift retardant may be used with this product to aid in reducing spray drift.
- Do not use human flaggers.
- **Avoid Spray Drift:** Apply only when there is little or no hazard from spray drift. Small quantities of the spray, which may not be visible, may seriously injure susceptible crops and damage sensitive non-target habitat. A method must be used to detect air movement, lapse conditions or temperature inversions (stable air) such as the use of balloons or a continuous smoke column at or near the spray site or a smoke generator on the spray equipment. If the smoke develops into layers or indicates a potential for hazardous spray drift, do not spray.
- **Spray Buffer Zones:** Appropriate spray buffer zones should be established between treatment areas and aquatic systems and treatment areas and significant wildlife habitat.
- To prevent contamination of adjacent surface water including lakes, ponds and streams, strict adherence to provincial setbacks from water is essential.

## SPRAY BUFFER ZONES

A spray buffer zone is NOT required for:

- uses with hand-held application equipment permitted on this label.

Seasonal water bodies require spray buffer zones if there is water in them during application. Water bodies which do not fill on an annual basis need not be buffered.

For application to rights-of-way, spray buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required; however, the best available application strategies that minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g., wind direction, low wind speed) and spray equipment (e.g. coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used. Applicators must, however, observe the specified spray buffer zones for protection of sensitive aquatic habitats.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Method of Application	Target/Rate (L/ha)	Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of Aquatic habitat of depth:	
		less than 1 m	greater than 1 m
Field sprayer	Rights-of-way (2.47 L/ha)	1	1
	Rights-of-way (4.67 L/ha)	2	1
	Rights-of-way (11.5 L/ha)	4	2

### For Coarse Spray (ASAE)

Method of Application	Target/Rate (L/ha)		Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of Aquatic habitat of depth:	
			less than 1 m	greater than 1 m
Aerial	Rights-of-way (2.47 L/ha)	Fixed wing	85	50
		Rotary wing	40	30
	Rights-of-way (4.67 L/ha)	Fixed wing	125	70
		Rotary wing	60	35
	Rights-of-way (11.5 L/ha)	Fixed wing	300	150
		Rotary wing	125	60

### For Very Coarse Spray (ASAE)

Method of Application	Target/Rate (L/ha)		Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of Aquatic habitat of depth:	
			less than 1 m	greater than 1 m
Aerial	Rights-of-way (2.47 L/ha)	Fixed wing	60	35
		Rotary wing	35	25
	Rights-of-way (4.67 L/ha)	Fixed wing	95	50
		Rotary wing	45	30
	Rights-of-way (11.5 L/ha)	Fixed wing	175	100
		Rotary wing	75	45

### For Very Coarse – Extremely Coarse Spray (ASAE)

Method of Application	Target/Rate (L/ha)		Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of Aquatic habitat of depth:	
			less than 1 m	greater than 1 m
Aerial	Rights-of-way (2.47 L/ha)	Fixed wing	55	35
		Rotary wing	30	25
	Rights-of-way (4.67 L/ha)	Fixed wing	80	45
		Rotary wing	40	30
	Rights-of-way (11.5 L/ha)	Fixed wing	150	85
		Rotary wing	65	40

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

### RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, Aspect Herbicide is a Group 4 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Aspect Herbicide and other Group 4 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of Aspect Herbicide or other Group 4 herbicide within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or at [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca).

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

<sup>1</sup>An aquifer is "an underground, saturated, permeable, geologic formation capable of producing significant quantities of water to a well or spring. It is the ability of the saturated zone, or portion of that zone, to yield water which makes it an aquifer" (American Chemical Society, 1983).

<sup>TM</sup>Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

2024-05-08  
2023-1558  
**(Conteneur)**



# Aspect™ Herbicide

<b>GROUPE</b>	<b>4</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

- Contient du piclorame et du 2,4-D
- L'herbicide Aspect est destiné exclusivement au débroussaillage et à la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges dans les emprises.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPES ACTIFS: piclorame, sous forme de sel de triisopropanolamine 97,5 g/L  
2,4-D, sous forme de sel de choline 360 g /L  
Solution

N° D'HOMOLOGATION 31641 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX**

CONTENU NET : 1 L – vrac

**Corteva Agriscience Canada Company**  
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE  
Calgary, AB  
T2C 5G9  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**MISES EN GARDE**  
**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**  
**IRRITANT POUR LES YEUX**  
**NOCIF SI AVALÉ**  
**NE PAS METTRE DANS LES YEUX**  
**ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS**

#### **VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION**

NE PAS appliquer ce produit d'une manière que le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls les manipulateurs (préposés au mélange, au chargement et à l'application) munis d'un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité durant les opérations de pulvérisation. Pour connaître le délai de sécurité propre à chaque culture, voir le **MODE D'EMPLOI**.

#### **Applications terrestre et aérienne**

S'il prévoit utiliser plus de 265 kg e.a. par jour de 2,4-D (736 L de produit par jour), les travailleurs doivent employer un système fermé.

- Au cours du mélange ou du chargement, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, des souliers et des lunettes de sécurité ou un écran facial. Rincer les gants avant de les enlever.
- Au cours de l'application, du nettoyage et des réparations, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des souliers. Rincer les gants avant de les enlever.
- Les gants ne sont pas obligatoires au cours de l'application si le préposé à l'application se trouve dans un tracteur fermé ou dans la cabine fermée d'un aéronef.

#### **Application au moyen d'équipement aérien**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistants aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.
- Le recours à des signaleurs humains est interdit.

#### **Application au moyen d'un pulvérisateur à rampe**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistants aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.

#### **Application au moyen d'équipement à dos (y compris les applications à jet direct sur les tiges à faible volume) ou d'équipement pour emprises (y compris l'équipement portatif à volume élevé comme les tuyaux et pistolets et les pulvérisateurs de type lance pour emprises)**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistants aux produits chimiques.
- La solution pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et à feuilles larges doit avoir un volume de dilution d'au moins 100L/ha.

Se référer à la section Mode d'emploi pour des exigences additionnelles.

#### **MÉLANGE**

##### **Système de transfert mécanique**

**Contenants de 10 L et de 20 L:** Les fabricants sont tenus d'inclure un bec verseur en plastique intégré, afin de minimiser les risques de déversement et d'exposition.

**Contenants de plus de 20 L:** Pour transférer le produit concentré en contenants de 20 L dans le réservoir de pulvérisation, utiliser un système de transfert fermé qui permet d'éviter les déversements.

## **PRÉCAUTIONS À L'INTENTION DE L'OPÉRATEUR**

- Chaque jour, porter des vêtements fraîchement lavés et de l'équipement de protection propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Enlever immédiatement les vêtements dans lesquels le produit a pénétré, puis bien se laver et mettre des vêtements propres. Mettre au rebut les vêtements ou les autres matériaux absorbants qui sont imbibés du produit concentré ou qui ont été fortement contaminés par celui-ci.
- Après l'emploi de ce produit, enlever les vêtements et les laver séparément sans tarder. Bien se laver les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon. Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. S'il n'existe aucune instruction de lavage pour les articles qui se lavent à la machine, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver séparément l'équipement de protection individuelle.
- À la fin de la période de travail, enlever tous les vêtements et se laver sous la douche avec de l'eau et du savon.

## **RISQUES CHIMIQUES OU PHYSIQUES**

**COMBUSTIBLE.** Éloigner de toute source de chaleur et des flammes nues. Ne pas couper ni souder le contenant.

## **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

En cas de brûlure, traiter comme une brûlure thermique, après désinfection. Pas d'antidote. Soins de soutien. Traitement fondé sur le jugement du médecin et les réactions du patient. Le 2,4-D peut causer une grave irritation aux yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, une sensation de brûlure, des étourdissements ou une perte temporaire de coordination musculaire. D'autres effets possibles d'une surexposition comprennent de la fatigue, une faiblesse musculaire ou la nausée. Traiter selon les symptômes.

## **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

- Le piclorame est persistant et peut donc s'accumuler. Il est recommandé d'éviter d'utiliser tout produit qui contient du piclorame dans les secteurs où il a été utilisé la saison précédente.
- Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées.
- Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

- Ce produit causera des dommages aux autres plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée
- Si l'on applique ce produit au moyen d'un pulvérisateur à dos (y compris les applications à jet direct sur les tiges à faible volume) ou d'équipement pour emprises (y compris l'équipement portatif à volume élevé comme les tuyaux et pistolets et les pulvérisateurs de type lance pour emprises), ne pas pulvériser directement les plantes ornementales ou les jardins ni permettre de dérive vers ceux-ci.
- Ne pas asperger sur les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

### **LESSIVAGE**

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

### **RUISSELLEMENT**

- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau..

### **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas entreposer l'herbicide Aspect à proximité des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, d'engrais, de semences, d'insecticides, de fongicides ou d'autres pesticides ou herbicides destinés à des cultures sensibles au piclorame.

### **ÉLIMINATION**

#### **Contenants recyclables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

#### **Contenants réutilisables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

(Livret)



# Aspect™ Herbicide

<b>GROUPE</b>	<b>4</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

- Contient du piclorame et du 2,4-D
- L'herbicide Aspect est destiné exclusivement au débroussaillage et à la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges dans les emprises.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPES ACTIFS: piclorame, sous forme de sel de triisopropanolamine 97,5 g/L  
2,4-D, sous forme de sel de choline 360 g /L  
Solution

N° D'HOMOLOGATION 31641 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX**

CONTENU NET : 1 L – vrac

**Corteva Agriscience Canada Company**

Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE  
Calgary, AB  
T2C 5G9  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**MISES EN GARDE**  
**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**  
**IRRITANT POUR LES YEUX**  
**NOCIF SI AVALÉ**  
**NE PAS METTRE DANS LES YEUX**  
**ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS**

#### **VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION**

NE PAS appliquer ce produit d'une manière que le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls les manipulateurs (préposés au mélange, au chargement et à l'application) munis d'un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité durant les opérations de pulvérisation. Pour connaître le délai de sécurité propre à chaque culture, voir le **MODE D'EMPLOI**.

#### **Applications terrestre et aérienne**

S'il prévoit utiliser plus de 265 kg e.a. par jour de 2,4-D (736 L de produit par jour), les travailleurs doivent employer un système fermé.

- Au cours du mélange ou du chargement, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, des souliers et des lunettes de sécurité ou un écran facial. Rincer les gants avant de les enlever.
- Au cours de l'application, du nettoyage et des réparations, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des souliers. Rincer les gants avant de les enlever.
- Les gants ne sont pas obligatoires au cours de l'application si le préposé à l'application se trouve dans un tracteur fermé ou dans la cabine fermée d'un aéronef.

#### **Application au moyen d'équipement aérien**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistants aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.
- Le recours à des signaleurs humains est interdit.

#### **Application au moyen d'un pulvérisateur à rampe**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistants aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.

#### **Application au moyen d'équipement à dos (y compris les applications à jet direct sur les tiges à faible volume) ou d'équipement pour emprises (y compris l'équipement portatif à volume élevé comme les tuyaux et pistolets et les pulvérisateurs de type lance pour emprises)**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistants aux produits chimiques.
- La solution pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et à feuilles larges doit avoir un volume de dilution d'au moins 100L/ha.

Se référer à la section Mode d'emploi pour des exigences additionnelles.

#### **MÉLANGE**

##### **Système de transfert mécanique**

**Contenants de 10 L et de 20 L:** Les fabricants sont tenus d'inclure un bec verseur en plastique intégré, afin de minimiser les risques de déversement et d'exposition.

**Contenants de plus de 20 L:** Pour transférer le produit concentré en contenants de 20 L dans le réservoir de pulvérisation, utiliser un système de transfert fermé qui permet d'éviter les déversements.

## **PRÉCAUTIONS À L'INTENTION DE L'OPÉRATEUR**

- Chaque jour, porter des vêtements fraîchement lavés et de l'équipement de protection propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Enlever immédiatement les vêtements dans lesquels le produit a pénétré, puis bien se laver et mettre des vêtements propres. Mettre au rebut les vêtements ou les autres matériaux absorbants qui sont imbibés du produit concentré ou qui ont été fortement contaminés par celui-ci.
- Après l'emploi de ce produit, enlever les vêtements et les laver séparément sans tarder. Bien se laver les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon. Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. S'il n'existe aucune instruction de lavage pour les articles qui se lavent à la machine, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver séparément l'équipement de protection individuelle.
- À la fin de la période de travail, enlever tous les vêtements et se laver sous la douche avec de l'eau et du savon.

## **RISQUES CHIMIQUES OU PHYSIQUES**

**COMBUSTIBLE.** Éloigner de toute source de chaleur et des flammes nues. Ne pas couper ni souder le contenant.

## **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

En cas de brûlure, traiter comme une brûlure thermique, après désinfection. Pas d'antidote. Soins de soutien. Traitement fondé sur le jugement du médecin et les réactions du patient. Le 2,4-D peut causer une grave irritation aux yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, une sensation de brûlure, des étourdissements ou une perte temporaire de coordination musculaire. D'autres effets possibles d'une surexposition comprennent de la fatigue, une faiblesse musculaire ou la nausée. Traiter selon les symptômes.

## **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

- Le piclorame est persistant et peut donc s'accumuler. Il est recommandé d'éviter d'utiliser tout produit qui contient du piclorame dans les secteurs où il a été utilisé la saison précédente.
- Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées.
- Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

- Ce produit causera des dommages aux autres plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée
- Si l'on applique ce produit au moyen d'un pulvérisateur à dos (y compris les applications à jet direct sur les tiges à faible volume) ou d'équipement pour emprises (y compris l'équipement portatif à volume élevé comme les tuyaux et pistolets et les pulvérisateurs de type lance pour emprises), ne pas pulvériser directement les plantes ornementales ou les jardins ni permettre de dérive vers ceux-ci.
- Ne pas asperger sur les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

## **LESSIVAGE**

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

## **RUISSELLEMENT**

- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté, ou sur de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas entreposer l'herbicide Aspect à proximité des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, d'engrais, de semences, d'insecticides, de fongicides ou d'autres pesticides ou herbicides destinés à des cultures sensibles au piclorame.

## **ÉLIMINATION**

### **Contenants recyclables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

### **Contenants réutilisables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

## **MODE D'EMPLOI**

Il existe plusieurs méthodes de pulvérisation. Il faut choisir celle qui convient à l'environnement, à la végétation et aux autres conditions qui règnent sur le terrain. **Lire toutes les précautions d'emploi avant d'utiliser ce produit.** Pour avoir plus de renseignements ou obtenir l'assistance nécessaire, communiquer avec le représentant local de Corteva Agriscience Canada.

## **PRÉCAUTIONS D'EMPLOI GÉNÉRALES**

Certaines conditions environnementales peuvent accroître le risque d'entraînement des herbicides par l'eau qui circule dans le sol jusqu'aux nappes aquifères<sup>1</sup>. Ce sont notamment:

- Les sols très perméables (textures allant d'un loam sableux à sableux) sur toute la profondeur et comportant une nappe aquifère peu profonde.
- Les sols contenant des dolines sur un fond de roche calcaire.
- Les surfaces composées de roc très fracturé ou de gravier non consolidé au-dessus d'une nappe aquifère.

Les conditions précitées se prêtent au déplacement des herbicides, y compris ceux contenant du piclorame, vers les couches aquifères.

En présence de l'une de ces conditions environnementales, on suggère aux utilisateurs de ne pas recourir aux traitements foliaires dirigés, généralisés ni aux pulvérisations aériennes. Choisir plutôt un traitement de surfaces coupées, tel que l'injection dans la blessure, le retrait d'un anneau d'écorce ou le traitement de souches.

Pour aider à évaluer les zones à risque, un représentant de Corteva Agriscience Canada peut fournir des renseignements supplémentaires et l'assistance nécessaire pour l'inspection du site.

- Ne pas effectuer d'application plus d'une fois par année.
- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

### **Délai de sécurité avant réentrée**

- Pour les zones non agricoles : Ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant que les bouillies ne soient sèches.
- Usage en tant qu'injection directe dans des plantes traitées : Un délai de sécurité n'est pas nécessaire lorsque le piclorame est injecté directement dans les plantes traitées.

Appliquer le produit sur les cultures agricole seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

### **Application par pulvérisateur agricole**

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

### **Application par voie aérienne**

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

## **Plantes sensibles**

La plupart des plantes à feuilles larges sont très sensibles au piclorame. Éviter toute pulvérisation sur les plantes à feuilles larges désirables pendant les périodes de croissance et de dormance. Sans système anti-dérive ni autre système de pulvérisation approuvé, il ne faut pas pulvériser l'herbicide Aspect sur le feuillage de la végétation cible à proximité des terres où poussent haricots (y compris le soja), pommes de terre, tabac, vignes, tomates, fleurs, arbustes d'ornement, arbres et autres plantes à feuilles larges désirables. De plus, il faut éviter de contaminer le sol destiné à la culture de plantes sensibles. On ne doit pas utiliser comme compost ou paillis des débris de végétation traitée à l'herbicide Aspect, ni épandre à proximité de plantes sensibles du fumier d'animaux ayant brouté dans des zones traitées, parce que les résidus de piclorame rejetés par l'animal exercent encore une action herbicide.

## **DÉLAI À RESPECTER AVANT LA RÉCOLTE OU LE BROUTAGE**

Pour les emprises servant de pâture, ne pas pulvériser l'herbicide Aspect à des doses excédant 11,5 L/ha et respecter les consignes suivantes:

- Ne pas permettre aux animaux laitiers en lactation de brouter les zones traitées dans les 7 jours suivant l'application du produit.
- Ne pas récolter le foin ni couper le foin dans les 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail destiné à la boucherie au moins 3 jours avant l'abattage.

## **Instructions de Nettoyage du Pulvérisateur**

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir complètement. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation devrait être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
  - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
  - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
  - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Vider le réservoir complètement.
3. Deuxième rinçage:
  - Remplir le réservoir d'eau propre.
  - Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator, du Clean-Out Spray Tank Cleaner, ou 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau, ou des agents de nettoyage de réservoirs similaires selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
  - Agiter puis rincer la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est complètement plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les rampes d'aspersion. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
  - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
  - Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
4. Troisième rinçage:
  - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.

- Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
- Vider le réservoir complètement.

**Ne pas** utiliser d'ammoniaque avec un agent chloré de blanchiment. Un tel mélange libère un gaz avec une odeur de moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloué.

### **Mélanges en réservoir**

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

## **APPLICATION GÉNÉRALISÉE PAR VOIE TERRESTRE**

### **Mode d'emploi**

#### **Traitement dirigé feuilles-tiges au moyen d'un équipement à buse unique**

Pour la suppression des plantes ligneuses: mélanger 6,67 L de l'herbicide Aspect dans 1000 L d'eau et pulvériser sur les plantes ligneuses quand les feuilles ont atteint leur plein développement. Maximum d'une application par année. Pour optimiser la suppression, il faut l'effectuer lorsque la plante se trouve en pleine croissance et bien mouiller toutes les parties de celles-ci y compris le feuillage et les tiges. Une pulvérisation qui se fait quand le feuillage a perdu sa couleur verte normale et sa vigueur risque de ne pas être aussi efficace.

Pour brûler plus rapidement les conifères, utiliser un agent tensio actif recommandé (Gateway Adjuvant ou le Fluide Xiameter OFX-0309, ou tout agent tensio-actif non ionique) au taux de 0,25% par volume (250 mL/100 L d'eau). Pour une résistance maximale au délavage par la pluie, pulvériser au taux de 0,375% par volume (375 mL/100 L d'eau). L'agent tensio actif recommandé devrait être ajouté en dernier après avoir bien mélangé l'herbicide. Agiter pour bien mélanger l'eau, l'agent tensio actif et l'herbicide Aspect. Appliquer le plus tôt possible après avoir mélangé. Ne pas prolonger l'application pour plus que 24 heures après avoir mélangé. Voir l'étiquette d'agent tensio actif pour une liste complète des taux conseillés. Certains agents tensio actifs exigent des taux allant de 0,2 à 1%.

Pour la pulvérisation de l'herbicide Aspect par voie terrestre, la pression à la buse doit être juste suffisante pour assurer la pénétration de la végétation cible. Le jet doit toujours être dirigé vers cette dernière, loin des plantes non visées et sensibles, sans dépasser la cime. Pour réduire au minimum la production de fines gouttelettes et, ainsi, les risques de dérive de la bouillie, il est recommandé de choisir une buse et une pression qui produiront de grosses gouttelettes. Ne pas augmenter la pression de la buse pour atteindre la végétation éloignée.

### Traitement foliaire généralisé

**Plantes ligneuses:** Appliquer l'herbicide Aspect à raison de 11,5 L/ha dans 'une bouillie de 200 L pour supprimer les plantes ligneuses comme l'aulne, le bouleau, le cèdre, l'érable, le pin, le peuplier, l'épinette et autres essences. La suppression des conifères et des autres essences plus difficile à supprimer peuvent être irrégulières. Maximum d'une application par année.

Pour brûler plus rapidement les conifères, utiliser un agent tensio actif recommandé (Gateway Adjuvant ou le Fluide Xiameter OFX-0309, ou tout agent tensio-actif non ionique) au taux de 0,25% par volume (250 mL/100 L d'eau). Pour une résistance maximale au délavage par la pluie, pulvériser au taux de 0,375% par volume (375 mL/100 L d'eau). L'agent tensio actif recommandé devrait être ajouté en dernier après avoir bien mélangé l'herbicide. Agiter pour bien mélanger l'eau, l'agent tensio actif et l'herbicide Aspect. Appliquer le plus tôt possible après avoir mélangé. Ne pas prolonger l'application pour plus que 24 heures après avoir mélangé. Voir l'étiquette d'agent tensio actif pour une liste complète des taux conseillés. Certains agents tensio actifs exigent des taux allant de 0,2 à 1%.

**Suppression des mauvaises herbes à feuilles larges :** appliquer l'herbicide Aspect à raison de 2,47 L/ha pour supprimer le chardon du Canada, le pissenlit et l'achillée mille-feuille. Appliquer l'herbicide Aspect à raison de 4,67 L/ha dans 200 L de la quantité totale de solution de pulvérisation pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges comme le mélilot et le trèfle rouge, la carotte sauvage, la petite herbe à poux, la verge d'or, la patience, le plantain, la laitue scariole, la petite bardane, l'érigeron, la vesce jargeau, euphorbe érule\* et linairé\*. Appliquer au printemps ou au début de l'été après le début de la croissance. Maximum de une application par année.

\*Pour le supprimer de l'euphorbe érule et la linairé sous de moins que les conditions de croissance optimale, utiliser un agent tensio actif recommandé (Gateway Adjuvant ou le Fluide Xiameter OFX-0309, ou tout agent tensio-actif non ionique) au taux de 0,25% par volume (250 mL/100 L d'eau). Pour une résistance maximale au délavage par la pluie, pulvériser au taux de 0,375% par volume (375 mL/100 L d'eau). L'agent tensio actif recommandé devrait être ajouté en dernier après avoir bien mélangé l'herbicide. Agiter pour bien mélanger l'eau, l'agent tensio actif et l'herbicide Grazon XC. Appliquer le plus tôt possible après avoir mélangé. Ne pas prolonger l'application pour plus que 24 heures après avoir mélangé. Voir l'étiquette d'agent tensio actif pour une liste complète des taux conseillés. Certains agents tensio actifs exigent des taux allant de 0,2 à 1%.

Pour les traitements foliaires **généralisés**, UTILISER SOIT UN ADDITIF ANTI-DÉRIVE, SOIT UN SYSTÈME ANTI-DÉRIVE APPROUVÉS. La dérive hors de la zone cible risque de causer des blessures aux arbres et aux autres plantes désirables à feuilles larges, et de rendre le sol improductif pour les plantes à feuilles larges.

Dans le cas des traitements généralisés par voie terrestre, utiliser une pression ne dépassant pas 207 kPa et une buse produisant de grosses gouttelettes.

### Traitement de surfaces coupées

Pour supprimer certaines essences indésirables, comme l'orme, le chêne, l'érable, le caryer, le hêtre, le cerisier et le tilleul d'Amérique, ainsi que certains conifères, comme le pin, le cèdre, la pruche, le sapin de Douglas et l'épinette de Sitka, pulvériser le mélange de l'herbicide Aspect dilué à un rapport 1 :1,5 avec de l'eau ou de l'éthylène glycol, pour abaisser le point de congélation, selon les indications données ci-après.

Pour les applications de surfaces coupées, le retrait d'un anneau d'écorce ou le traitement de souches.

- L'application doit être effectuée avec un pulvérisateur à dos (ou d'autre pulvérisateur manuel à pompe actionnée par gâchette)
- NE PAS manipuler plus de 7,4 kg e.a. par jour (20,6 L d'herbicide Aspect par jour)

**Précautions d'emploi:** Lorsqu'on mélange l'herbicide Aspect avec de l'eau ou de l'éthylène glycol, prendre des précautions spéciales afin d'éviter d'en déverser sur le sol. Dans le cas d'une dilution à rapport 1 :1,5, diriger le jet de la solution herbicide vers les surfaces coupées à traiter seulement. Ne pas pulvériser une trop grande quantité du mélange, ce qui le ferait ruisseler de la zone cambiale vers la surface du sol.

**Par injection dans la blessure:** À la hauteur qui convient et avec l'équipement approprié, injecter 1 millilitre de solution dans les blessures pratiquées sur le pourtour du tronc tous les 75 mm.

**Par retrait d'un anneau d'écorce (inciser et pulvériser):** À la hauteur qui convient, cerner l'arbre sur son pourtour et exécuter une série d'entailles qui se chevauchent. Au moyen d'une bouteille comprimable ou autre équipement du genre, mouiller à fond la surface coupée avec la solution diluée à un rapport 1 :1,5.

**Traitement de souches:** Sur les souches fraîchement coupées, pulvériser ou appliquer au pinceau la solution diluée à un rapport 1 :1,5, en prenant soin de traiter toute la circonférence ou le cambium sur l'extérieur de la souche.

Tous ces traitements de surfaces coupées donnent de bons résultats, quelle que soit la saison, sauf pendant la période de pleine montée de la sève chez certaines essences, comme l'érable rouge. Dans ce cas, les injections où les blessures doivent se chevaucher, et le traitement doit se faire en dehors de la période de montée de la sève.

## **APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE**

### **Mode d'emploi**

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette.

**Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.**

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations

générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume: Pour la suppression des broussailles dans les emprises: utiliser de 11,5 L de l'herbicide Aspect de façon à obtenir un volume total de 150 à 200 L/ha. Pour la pulvérisation par voie aérienne, d'autres zones industrielles, comme les sites de formation militaire, utiliser des volumes plus faibles, selon les espèces de broussailles, leur hauteur et la densité du feuillage. La bouillie devrait être pulvérisée lorsque les feuilles ont atteint leur plein développement et, pour de meilleurs résultats, seulement pendant la période de pleine croissance. Un traitement à la fin de l'été ou par temps sec, ou lorsque les plantes ne sont pas en pleine croissance, risque de ne pas donner de bons résultats.

Maximum de une application par année.

Pour brûler plus rapidement les conifères, utiliser un agent tensio actif recommandé (Gateway Adjuvant ou le Fluide Xiameter OFX-0309, ou tout agent tensio-actif non ionique) au taux de 0,25% par volume (250 mL/100 L d'eau). Pour une résistance maximale au délavage par la pluie, pulvériser au taux de 0,375% par volume (375 mL/100 L d'eau). L'agent tensio actif recommandé devrait être ajouté en dernier après avoir bien mélangé l'herbicide. Agiter pour bien mélanger l'eau, l'agent tensio actif et l'herbicide Aspect. Appliquer le plus tôt possible après avoir mélangé. Ne pas prolonger l'application pour plus que 24 heures après avoir mélangé. Voir l'étiquette d'agent tensio actif pour une liste complète des taux conseillés. Certains agents tensio actifs exigent des taux allant de 0,2 à 1%.

Pulvériser l'herbicide Aspect à la dose de 11,5 L/ha pour supprimer les plantes ligneuses comme l'aulne, le bouleau, le cèdre, l'érable, le pin, le peuplier, l'épinette et autres essences. La suppression des conifères et des autres essences plus difficile à supprimer peuvent être irrégulières. Maximum d'une application par année.

- UTILISER SOIT UN ADDITIF ANTI-DÉRIVE, SOIT UN SYSTÈME ANTI-DÉRIVE APPROUVÉS. La dérive hors de la zone cible risque de causer des blessures aux arbres et aux autres plantes désirables à feuilles larges, et de rendre le sol improductif pour les plantes à feuilles larges.
- Ne pas pulvériser directement sur des plans d'eau. Ne pas contaminer l'eau par la dérive de la bouillie ou en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.
- Pour les traitements généralisés par voie aérienne, utiliser un volume de bouillie d'au moins 150 litres par hectare et une pression ne dépassant pas 207 kPa. Éviter d'utiliser des buses qui pourraient faire pénétrer la bouillie dans les tourbillons d'extrémité d'aile.
- Tout contact direct du produit avec les cultures ou les espèces à feuilles larges désirables, ou les espèces non ciblées doit être évité, y compris la pulvérisation directe et la dérive.
- Les grosses gouttelettes étant moins susceptibles à la dérive, utiliser seulement des buses permettant de minimiser la production de fines gouttelettes. Ne pas incliner les buses vers l'avant dans le jet d'air et ne pas augmenter le volume de pulvérisation en accroissant la pression à la buse. En pulvérisant, éviter l'emploi d'une buse et d'une pression favorisant la formation de fines particules qui seront portées à la dérive. Pour aider à réduire la dérive de ce produit, on peut utiliser un agent d'épaississement de la bouillie ou un additif anti-dérive.
- Ne pas utiliser de personnes pour la signalisation
- Éviter la dérive: Ne pulvériser la bouillie que si les risques de dérive sont minimes ou inexistantes, car de petites quantités de produit, même invisibles, peuvent gravement endommager des cultures et

des habitats non visés sensibles. Choisir une méthode pour détecter les mouvements de l'air, les conditions du temps ou les inversions de température (air stable); utiliser notamment des ballons ou une colonne de fumée à l'endroit ou près de l'endroit où on pulvérise la bouillie ou installer un générateur de fumée sur l'équipement de pulvérisation. Si la fumée s'étend sous forme de couches ou indique un risque potentiel de dérive, ne pas pulvériser.

- Zones tampons de pulvérisation: On doit établir des zones tampons de pulvérisation appropriées entre les zones traitées et les systèmes aquatiques ou les habitats fauniques importants.
- Pour empêcher la contamination des eaux de surface adjacentes, dont les lacs, les étangs et les ruisseaux, il est essentiel de respecter les limites établies par le gouvernement provincial.

## ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette. .

Les plans d'eau saisonniers nécessitent des zones tampons de pulvérisation s'ils contiennent de l'eau au moment de l'application. Les plans d'eau qui ne se remplissent pas sur une base annuelle ne nécessitent pas de zones tampons de pulvérisation.

Dans le cas de l'application dans des emprises, aucune zone tampon de pulvérisation n'est requise pour protéger les habitats terrestres sensibles. Toutefois, il faut recourir à la meilleure stratégie d'application possible pour réduire la dérive hors cible, en tenant compte des conditions météorologiques (par exemple la direction du vent ou un vent faible) et de l'équipement de pulvérisation (par exemple pulvérisation de gouttelettes de taille grossière, réduit la hauteur de pulvérisation au-dessus du couvert végétal). Les préposés à l'application doivent cependant respecter les zones tampons de pulvérisation prescrites pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins..

Méthode d'application	Cible/Taux (L/ha)	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un Habitat aquatique d'une profondeur de :	
		moins de 1 m	plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	Emprises (2,47 L/ha)	1	1
	Emprises (4,67 L/ha)	2	1
	Emprises (11,5 L/ha)	4	2

## Grosses gouttelettes (ASAE)

Méthode d'application	Cible/Taux (L/ha)		Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un Habitat aquatique d'une profondeur de :	
			moins de 1 m	plus de 1 m
Aérienne	Emprises (2,47 L/ha)	Voilure fixe	85	50
		Voilure tournante	40	30
	Emprises (4,67 L/ha)	Voilure fixe	125	70
		Voilure tournante	60	35
	Emprises (11,5 L/ha)	Voilure fixe	300	150
		Voilure tournante	125	60

### Très grosses gouttelettes (ASAE)

Méthode d'application	Cible/Taux (L/ha)		Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un Habitat aquatique d'une profondeur de :	
			moins de 1 m	plus de 1 m
Aérienne	Emprises (2,47 L/ha)	Voilure fixe	60	35
		Voilure tournante	35	25
	Emprises (4,67 L/ha)	Voilure fixe	95	50
		Voilure tournante	45	30
	Emprises (11,5 L/ha)	Voilure fixe	175	100
		Voilure tournante	75	45

### Extrêmement grosses gouttelettes (ASAE)

Méthode d'application	Cible/Taux (L/ha)		Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un Habitat aquatique d'une profondeur de :	
			moins de 1 m	plus de 1 m
Aérienne	Emprises (2,47 L/ha)	Voilure fixe	55	35
		Voilure tournante	30	25
	Emprises (4,67 L/ha)	Voilure fixe	80	45
		Voilure tournante	40	30
	Emprises (11,5 L/ha)	Voilure fixe	150	85
		Voilure tournante	65	40

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association. .

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

### RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Aspect est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Aspect et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Aspect ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca).

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

<sup>1</sup>Selon l'American Chemical Society (1983), l'aquifère est une formation géologique souterraine perméable et saturée capable de fournir d'importantes quantités d'eau à un puits ou à une source. C'est l'aptitude d'une zone saturée, ou portion de cette zone, à fournir de l'eau qui en fait une aquifère.

<sup>TM</sup> Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées